

**École doctorale Sciences, technologies, santé Galilée**  
**Conseil**  
**11 octobre 2024**

Représentants des unités de recherche :

BESSIS Natacha  
BODINI Olivier  
BOISSIER Marie-Christophe, représenté par VARIN-BLANK Nadine  
CHARNOIS Thierry, absent  
FERON Christophe  
HASSOUNI Khaled, absent  
HU Yueyun, représenté par NIER Francis  
MOKRAOUI Anissa, représentée par BESSIS Natacha  
NIER Francis  
PERRIN Hélène, représentée par BODINI Olivier  
SAVARIN Philippe,  
VARIN-BLANK Nadine,  
VREL Dominique, représentée par BODINI Olivier

Représentants des personnels ingénieurs, techniciens et administratifs :

ARIAS Jaime  
GIROD Séverine

Doctorantes et doctorants élus parmi les doctorants inscrits à l'école doctorale :

BADJI Hamed, absent  
BOUZIDI Houda Ghozlane, représentée par FERRON Christophe  
HAYOUN Maya, absente  
PAYEN DE LA GARANDERIE Marie, absente  
TRIAUD Romain, absent

Personnalités extérieures :

GREGOIRE Gilles, excusé  
HIBTI Mohamed, absent  
KERN Michel, représenté par NIER Francis

Invités permanents :

ATTAL Jean-Pierre, absent  
BEGUIN François, absent  
CARON Sandrine  
CHAMERON Stéphane,  
CHARNAUX Nathalie, absente  
LÉPINE Alexandra,  
MANIL Bruno,  
MOLINIER Pascale, absente  
OUDAR Olivier, absent  
PLANES Carole, absente

**Ordre du jour**

1. Election de la direction de l'école doctorale (vote),
2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 28 juin 2024 (vote),
3. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 12 septembre 2024 (vote),
4. Questions diverses.

Le quorum est atteint à 14H00, Olivier Bodini ouvre le conseil de l'école doctorale Sciences, technologies, santé Galilée.

### **1. Election de la direction de l'école doctorale (vote)**

Olivier Bodini rappelle que ce conseil est dédié à l'élection de la nouvelle direction de l'école doctorale.

Olivier Bodini étant candidat en tant que directeur adjoint, il ne peut présider le vote. Il propose qu'Alexandra Lépine assure la présidence du conseil. Les assesseurs seront Sandrine Caron et Camille Anzanello.

Vote :

Contre :

Pour : 15

Abstention :

Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

Alexandra Lépine annonce qu'elle a bien reçu la candidature conjointe de Natacha Bessis et Olivier Bodini pour la direction de l'école doctorale. Cette candidature est administrativement recevable et il n'y en a pas eu d'autres.

Natacha Bessis se présente en tant que directrice et Olivier Bodini en tant que directeur adjoint.

Le vote se fera au bulletin secret.

Alexandra Lépine propose de laisser dix minutes aux candidats pour se présenter puis de faire un temps d'échange de quarante-cinq minutes maximum.

Natacha Bessis prend la parole. Elle se présente en tant que directrice pour la mandature 2025-2030, conjointement avec Olivier Bodini, actuel directeur de l'école doctorale.

Natacha Bessis est professeur des universités en biologie cellulaire, CNU 65 à l'UFR SMBH au sein de l'unité de recherche LI2P. Elle est actuellement directrice adjointe de l'ED et en charge des formations.

Olivier Bodini est professeur des universités en informatique, CNU 27 au sein de l'unité de recherche EREN. Il a été directeur adjoint sous la mandature précédente, il est l'actuel directeur de l'école doctorale et redeviendra directeur adjoint en charge des formations sous la mandature à venir.

Natacha Bessis précise qu'Olivier Bodini a déjà une certaine expérience de la gestion de l'école doctorale. Le tuilage pourra être fait assez facilement.

Le bilan de la mandature actuelle sera présenté lors du prochain conseil. Cependant, Natacha Bessis souhaite présenter brièvement quelques points qui ont été pensé pour le futur mandat.

Natacha Bessis ajoute que beaucoup de choses ont déjà été réalisées, cette mandature s'inscrit dans la continuité de la précédente.

Un certain nombre de points à améliorer ont été mis en avant par l'évaluation de l'HCERES. Certains de ces points sont obligatoires comme la mise en place du portfolio des compétences pour les doctorants et les doctorantes. Ce point sera fait en collaboration avec la Direction de la recherche.

L'évaluation HCERES demande aussi qu'un suivi des doctorants soit mis en place. Il y'a actuellement une rupture avec le suivi des jeunes docteurs. Ce suivi va devoir être remis en place avec le service de l'OVE car c'est obligatoire pour toutes les écoles doctorales.

Il faudrait également assurer une continuité un peu plus importante entre les masters de l'université et le doctorat. Ce point est jugé trop faible par l'HCERES. Pour cela, il faudrait renforcer les informations dès le master 1 en créant par exemple des journées d'échange entre nos doctorants et les étudiants en master rattachés à Galilée. Il y'a déjà des réunions pour les masters 2 mais ce n'est pas suffisant.

Olivier Bodini précise que ces réunions mises en place avec Natacha se font sur le campus de Villetaneuse et de Bobigny. En supplément, on pourrait inviter les étudiants de master aux journées organisées pour les doctorants comme la journée des deuxièmes années où les doctorantes présentent leurs thèses en 180 secondes.

Francis Nier répond que cela dépendra du calendrier car cette journée est organisée en juin et les étudiants de master sont en stage à cette période de l'année.

Natacha Bessis répond qu'on peut mettre en place des moments courts d'échanges entre les masters et les doctorants comme des déjeuners qui seraient faits sur les deux sites.

Natacha Bessis ajoute qu'un autre point lui tient à cœur, celui de l'orientation professionnelle des doctorants. La direction de thèse n'a pas fonction à préparer l'après thèse mais l'école doctorale peut aider sur ce point par le biais des formations. On pourrait établir des liens entre l'école doctorale et le monde entrepreneurial. On pourrait par exemple inviter des docteurs qui sont dans le monde industriel ou qui ont monté leur startup. Ce point peut s'appliquer à plusieurs domaines comme les sciences des matériaux ou la chimie.

Il y'a également l'IncubUSPN avec qui l'école doctorale pourrait établir des liens.

Olivier Bodini ajoute que seulement 15% des docteurs restent dans le monde académique à l'issue de leur thèse, ce qui est une portion assez faible. Il faut aussi pouvoir leur proposer de savoir se mettre en avant pour le monde de l'entreprise en renforçant les formations sur les poursuites de carrières.

Bruno Manil précise qu'une formation est déjà mise en place sur ce thème et est disponible sur le catalogue des formations des doctorants. Il s'agit de la formation « journée de sensibilisation à la valorisation du DIM QuantIP ». On peut envisager dans certaines disciplines de lancer une startup.

Olivier Bodini ajoute qu'il est sensible à l'idée de former nos futurs maitres de conférences afin de pouvoir élargir les possibilités de carrière pour nos docteurs. Les places dans le monde académiques peuvent être difficiles à trouver.

Olivier Bodini souhaite aborder le point de l'expérimentation animale, notamment pour les doctorants du LEEC mais aussi pour ceux de SMBH. Cette proposition de formation était déjà en cours lorsqu'il était directeur adjoint dans la mandature précédente, mais il faut des certificats de l'Etat qui sont très longs à obtenir. La démarche n'avait pas pu aboutir, il lui paraît très important de relancer les démarches. L'IUT a besoin de ces formations et travaille à obtenir la certification de niveau 2.

Olivier Bodini ajoute que les formations en langue anglaise pour les non francophones sont également importantes. Il y'en a très peu pour le moment. Il souhaite relancer l'alliance Sorbonne Paris Cité, ce qui permettrait de bénéficier de leurs formations en anglais qui sont beaucoup plus nombreuses. Nous pourrions y envoyer nos doctorants et accueillir ceux de Sorbonne Paris Cité. Ce point avait été acté, puis suite à des

changements à Sorbonne Université, ça ne c'est finalement pas fait. Il faudra le soutien du futur VP CR pour pouvoir relancer cette formation.

Natacha Bessis termine la présentation en ajoutant que l'école doctorale peut s'appuyer sur une gestion efficace ce qui permet à la direction de développer des points plus spécifiques.

Alexandra Lépine annonce que nous allons passer au temps d'échange.

Francis nier souligne qu'une formation dédiée sur les débouchés en entreprise pourrait faire doublon, notamment en mathématiques où il existe déjà des formations faites par les unités de recherche, des associations ou encore des forums.

Olivier Bodini répond que ces heures de formations peuvent être validées comme des formations professionnalisantes. Il ajoute que ce ne seraient pas des formations obligatoires mais qu'il y'a obligation de les mettre en place.

Philippe Savarin demande si le conseil pourrait avoir accès au compte-rendu de l'évaluation HCERES pour plus de transparence. Natacha Bessis répond que le rapport va bien être envoyé aux membres du conseil.

Philippe Savarin ajoute que le système des alumnis est une très bonne méthode pour se créer un réseau. Il se demande si quelque chose est prévu autour de ce sujet.

Natacha Bessis répond qu'elle n'est pas hostile à l'idée mais que pour l'école doctorale, elle parlait plutôt des docteurs entrés dans l'entrepreneuriat et non des alumnis. Elle pense que ça fonctionne bien dans les écoles d'ingénieurs mais difficilement chez nous.

Olivier Bodini ajoute qu'un profil LinkedIn avait été crée mais que c'est aux doctorants de le gérer. On peut les inciter à reprendre en charge ce profil.

Francis Nier demande si nous avons pu récupérer les données pour le suivi des docteurs à l'issue de leur thèse, comme il s'agit d'une obligatoire nationale. Olivier Bodini répond que les démarches sont en cours par l'OVE qui en est en charge et ajoute qu'étant implantés sur deux sites distincts, ce n'est pas évident.

Christophe Ferron rebondit sur le sujet des alumnis. Le problème majeur est que nos doctorants ne se connaissent pas. Il parait difficile d'organiser un système d'alumnis dans ce cas-là.

Christophe Ferron revient également sur la formation expérimentation animale. Il serait vraiment bénéfique de pouvoir avoir une telle formation au sein de l'université en particulier pour le LEEC. Olivier Bodini est d'accord mais c'est une formation très difficile à mettre en place.

Natacha Bessis ajoute que c'est une lourde tâche mais que ce serait effectivement un point positif pour l'école doctorale. L'aide du LEEC pour mettre en place cette formation sera la bienvenue.

Nadine Varin-Blank rajoute que la mise en place de cette formation est en meilleure voie auprès de l'IUT plutôt qu'auprès de l'UFR. Natacha Bessis répond que c'est effectivement un bon début mais que la formation en question est la certification de niveau 1 et non celle de niveau 2 qui permet d'être concepteur.

Nadine Varin-Blank précise que cette formation est également assurée par le CNRS et l'INSERM et qu'il y'a plus facilement des places qu'au sein de l'Alliance Sorbonne Paris Cité. Natacha Bessis répond que oui, on arrive effectivement à trouver des places mais que se serait un vrai plus pour l'école doctorale de pouvoir le proposer.

Philippe Savarin annonce à Oliver Bodini et Natacha Bessis qu'il a beaucoup apprécié la mandature. La direction était à l'écoute et disponible, tant pour les doctorants que pour les encadrants et les directions des unités de recherche.

Il souligne que de ce point de vue, la fonction de directeur de l'ED est très importante et il souhaite savoir comment Natacha Bessis et Olivier Bodini vont continuer à assurer ces liens, notamment quand il y'a des litiges.

Natacha Bessis répond qu'elle ne sait pas si le nombre de cas litigieux peut être prévenu au niveau de l'école doctorale. Les formations peuvent y aider. Des formations pour les enseignants souhaitant passer leur HDR sont désormais obligatoires pour limiter et prévenir les risques. Les informations nécessaires sont également diffusées lors de la journée de rentrée des premières années.

Natacha Bessis ajoute que ce n'est pas suffisant mais que l'école doctorale peut difficilement prévenir ces risques. Elle peut en revanche voir comment l'école doctorale prend en charge ces demandes. Le comité de suivi, qui est maintenant bien en place permet déjà d'avoir un compte-rendu des relations entre doctorants et encadrants.

Les doctorants peuvent également alerter la direction si besoin et celle-ci peut l'aiguiller vers les bonnes personnes pour résoudre le litige.

Olivier Bodini rajoute que le rôle du tuteur est également important puisqu'il permet de parler avec les doctorants sans forcément attendre le comité de suivi.

Francis Nier précise que le directeur d'unité a également un rôle d'écoute et de suivi

Natacha Bessis dit qu'il faut favoriser un maximum la confiance des doctorants envers l'école doctorale pour qu'ils puissent parler librement en cas de besoin.

Francis Nier répond qu'on peut avoir des difficultés à identifier le problème.

Olivier Bodini assure que la direction de l'école doctorale sera toujours très sensible sur ce sujet. Plusieurs solutions sont possibles pour faire remonter les problèmes éventuels à la direction.

Alexandra Lépine annonce que plusieurs changements ont eu lieu récemment. De nouvelles actions ont été lancées par le collège des écoles doctorales et il va également y avoir une nouvelle direction à Érasme. Elle souhaite savoir ce que Natacha Bessis et Olivier Bodini prévoient de faire sur ces points.

Natacha Bessis répond que beaucoup de choses sont faites par le collège des écoles doctorales comme le prix de thèse ou des journées communes aux deux écoles doctorales. Le collège des écoles doctorales est nécessaire mais il n'est pas toujours possible d'homogénéiser les actions entre les deux écoles doctorales. Sur certains points comme le comité de suivi, elles doivent pouvoir rester indépendantes.

Olivier Bodini précise qu'ils vont rapidement prendre rapidement contact avec la nouvelle directrice d'Érasme pour faire connaissance.

Christophe Ferron rappelle que des doctoriales étaient organisées il y'a plusieurs années. Ça devait certainement coûter cher mais ça fonctionnait très bien pour rassembler les doctorants des deux écoles doctorales qui ne se connaissent pas.

Natacha Bessis répond qu'elle n'a pas connu les doctoriales et se dit partager sur cette idée. Il est très bien de réunir les doctorants mais la durée de la thèse est très courte, il ne faut pas faire trop d'évènements. Beaucoup de doctorants s'inscrivent en quatrième année ce qui pose la question du financement obligatoire pour une année supplémentaire.

Francis Nier pense qu'il faudrait voir avec l'université pour redemander des postes de demi ATER au lieu de postes entiers afin que les thèses puissent se terminer dans de bonnes conditions. Natacha Bessis et Olivier Bodini sont favorables à cette idée.

Nadine Varin-Blank ajoute que de plus en plus d'anciens étudiants sont invités dans les masters, dont les masters 2 pour parler de leur parcours à l'issue de l'obtention de leurs diplômes. Elle propose de pouvoir ouvrir ces rencontres aux doctorants.

Olivier Bodini répond que la principale difficulté est de différencier les formations de master et de doctorat.

Francis Nier souligne qu'Olivier Bodini a récemment changé d'unité de recherche, ce qui crée un déséquilibre de représentation des pôles au niveau de la direction de l'école doctorale car la directrice et le directeur adjoint seraient tous les deux rattachés à l'UFR SMBH. Francis Nier propose d'équilibrer ce point au niveau du bureau de l'école doctorale. Olivier Bodini répond qu'il est toujours professeur d'informatique et sensibles aux sciences exactes. Il a conservé l'intégralité de ses enseignements sur le campus de Villetaneuse.

Francis Nier répond qu'il faut maintenir l'équilibre dans le binôme de direction sans attendre qu'il y ait de problème pour en parler. Olivier Bodini assure que ce changement ne change pas grand-chose de son point de vue. La direction du LIPN lui a demandé s'il accepterait d'être associé à cette unité de recherche.

Natacha Bessis rajoute qu'il est logique de se poser cette question mais qu'il s'agit d'un cas très particulier. Olivier Bodini est toujours proche de Galilée.

Alexandra Lépine suggère de rajouter un sixième représentant au bureau. Olivier Bodini, Natacha Bessis et Nadine Varin-Blank sont favorables à cette idée.

Nadine Varin-Blank suggère également de faire appel à un membre du bureau pour les jurys des contrats doctoraux. Olivier Bodini et Natacha Bessis répondent que c'est une très bonne idée, notamment pour assurer la neutralité au pôle PBMC.

Les membres du conseil procèdent au vote à bulletin secret.

Vote :

Contre :

Pour : 15

Abstention :

Natacha Bessis est élue directrice de l'école doctorale à l'unanimité.

A l'issue de l'annonce des résultats, Olivier Bodini reprend la présidence de la séance.

## **2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 28 juin 2024 (vote),**

Olivier Bodini soumet au vote du conseil l'approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 28 juin 2024.

Vote :

Contre :

Pour : 15

Abstention :

Le compte-rendu du conseil de l'ED du 28 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 12 septembre 2024 (vote),**

Olivier Bodini soumet au vote du conseil l'approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 28 juin 2024.

Vote :

Contre :

Pour : 15

Abstention :

Le compte-rendu du conseil de l'ED du 12 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **4. Questions diverses**

Olivier Bodini souhaite faire un point sur les évènements de l'école doctorale.

La journée de rentrée des premières années aura lieu le 08 novembre sur le campus de Bobigny. Cette journée est réalisée conjointement avec l'école doctorale Érasme.

Sandrine Caron, organisatrice de cette journée précise que la matinée est consacrée à la présentation des différents services de l'université. Les deux écoles doctorales se séparent ensuite en fin de matinée pour une présentation de chaque école doctorale.

Un déjeuner est organisé puis un parcours d'intégration a lieu l'après-midi avec des balises et des ateliers. Alexandra Lépine ajoute que deux ateliers sont prêts, ils cherchent actuellement des intervenants pour un troisième atelier.

Olivier Bodini remercie Sandrine Caron et la Direction de la recherche pour l'organisation de cette journée. Il ajoute que ça fait partie des points qui fonctionnent bien.

Francis Nier demande si le rôle des référents est mentionné durant cette journée. Olivier Bodini répond que oui, dans la deuxième partie de la matinée.

Alexandra Lépine précise qu'un petit temps est également réservé aux doctorants non francophones. Ce point est réalisé par le directeur de l'école doctorale Érasme.

Olivier Bodini annonce que la rentrée des deuxièmes années aura lieu le 17 octobre à l'amphithéâtre Euler de l'Institut Galilée. Il y fera un rappel sur les points importants dont les réinscriptions, le comité de suivi, les formations doctorales et la journée ma thèse en 180 secondes qui aura lieu en juin et qui est obligatoire pour les deuxièmes années.

Christophe Ferron signale qu'il y'a des coquilles sur la version anglaise du site internet de l'école doctorale. Olivier Bodini répond qu'il est au courant de ce point et que c'est un gros travail à faire. Il s'en chargera sûrement en tant que directeur adjoint.

La séance est levée à 15H30.